



## LA DÉFENSE DANS LES RÉGIONS

En 2015, la France consacre 1,80 % de son PIB à la défense hors pensions, chiffre supérieur à la moyenne européenne qui s'établit à 1,43 % (source OTAN). Elle possède des implantations militaires réparties sur tout son territoire et la commande publique vers l'industrie de défense est pourvoyeuse d'emplois locaux. La Défense apparaît donc avoir un impact territorial certain [Fontanel, 1994 ; Le Nouail et Sauvin, 1996]. En période de redéfinition et de redimensionnement des commandes militaires, la revitalisation territoriale est devenue un enjeu politique [Ginet, 2011a] et économique [Frigant et Jullien, 2011]. Il est alors éclairant de détailler la place de la Défense dans les territoires afin de procéder à l'évaluation ex ante des conséquences territoriales d'une modification de la politique de défense [Droff et Malizard, 2014] et à l'évaluation ex post des initiatives de revitalisation régionale [Hooper et Cox, 1996].

Cette publication(1) contribue à cet objectif en présentant une information sur la place de la Défense dans les régions françaises. Dans la lignée du rapport conjoint *Economists Advisory Group et Centre For Defence Economics* (1992), elle offre une vue d'ensemble et actualisée. Cette information complète d'autres analyses quantitatives sur l'empreinte locale de la Défense.

### UNE NOUVELLE GRILLE D'ANALYSE

Pour établir les comparaisons inter-régionales, un classement des revenus liés à la Défense est mis en place. Il permet de mesurer les revenus qui entrent dans la région afin de montrer quels sont les moteurs du développement imputable à la Défense. Ce classement est effectué en suivant les travaux de Davezies [Davezies, 2008 ; Davezies et Talandier, 2014]. Il distingue les revenus selon les « bases économiques » dont ils proviennent (base productive, résidentielle et publique).

### LES REVENUS DE LA BASE PRODUCTIVE

La base productive comprend le chiffre d'affaires réalisé par les unités légales (marchandes et non marchandes) avec la Défense : commandes du ministère de la défense, de l'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement), de l'OTAN et exportations de matériels de guerre.

Spécifiquement pour la Défense, la base productive est décomposée en deux : la base industrielle et technologique de défense (BITD) et le reste (pour les achats non spécifiques armement). La BITD désigne les entreprises d'armement qui conçoivent, produisent et entretiennent les armes létales [Dunne, 1995 ; Hartley, 2007 ; Moura et Oudot, 2016]. Faute de données détaillées au niveau local, la distribution de la BITD sur le territoire national est actuellement mal connue [Serfati, 2014].

### LES REVENUS DE LA BASE RESIDENTIELLE

La base résidentielle est liée à la présence de personnes en lien avec la Défense, qui ne travaillent pas sur le territoire mais qui y font entrer des revenus.

Elle se compose des revenus suivants :

- les pensions mises en paiement (retraite, allocation temporaire d'invalidité et pension militaire d'invalidité). Elles sont localisées au lieu de résidence des ayants-droit et ayants-cause dont l'administration d'origine est le ministère de la défense ;
- les divers paiements indirects aux ménages. Ils transitent par des organismes (Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Caisse nationale militaire de sécurité sociale, etc) et concernent les majorations de rentes, le financement de soins médicaux pour les anciens combattants ou encore l'appareillage des mutilés ;
- les transferts sociaux (hors pensions) relatifs au soutien à la vie professionnelle (exemple : subvention à la restauration), à la vie familiale (exemple : aide aux vacances) et personnelle (exemple : cotisations aux complémentaires de santé) ;



**Sylvain MOURA**  
Chargé d'études économiques à  
l'Observatoire Économique de la Défense.

L'observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

**daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr**

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

**Internet :**  
**www.defense.gouv.fr/sga**

**Intranet :**  
**www.sga.defense.gouv.fr**

ou sur simple demande à :

**SGA/Com au 09 88 68 62 39**

(1) Une version détaillée des résultats de cette étude sera publiée dans l'Annuaire Statistique de la Défense, édition 2016.



• le chiffre d'affaires lié au tourisme dès lors que la Défense joue un rôle dans ce domaine [Ginet, 2011b]. Il y a le tourisme de mémoire, lié aux sites relatifs aux conflits depuis 1870 (par exemple : sites de la Grande Guerre dans la Meuse) et à la mise en valeur du métier des armes (par exemple : musée de l'Armée aux Invalides). Il y a aussi le tourisme récréatif, lié à la fréquentation des centres de vacances pour familles et jeunes de l'IGESA (opérateur social du ministère de la défense).

## LES REVENUS DE LA BASE PUBLIQUE

La base publique regroupe les salaires nets des personnels civils et militaires du ministère de la défense. Ils sont pris en compte au lieu de résidence et non au lieu d'emploi en raison des « célibataires géographiques » (salariés du ministère qui habitent pendant plus de six mois un domicile différent du domicile familial du fait de leur affectation professionnelle). Cela permet de prendre en compte le fait que l'essentiel de leur salaire net est dépensé sur le lieu du domicile familial.

La base publique intègre les dépenses liées au fonctionnement de l'administration sur le territoire (par exemple : versement aux bases de défense<sup>(2)</sup>, subventions hors subventions sociales versées aux établissements publics pour charges de service public). Elle comprend également les indemnités de personnels en lien avec leur activité professionnelle (indemnités pour frais de stage et de mission, prise en charge du tarif préférentiel SNCF pour les militaires).

## PRÈS DE 39 MDC IRRIGENT LES TERRITOIRES

En 2013, la somme des revenus se monte à 38 885 millions d'euros (Figure 1). La base productive est la plus importante, compte tenu du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD). La majorité des revenus de la base productive est imputable au ministère de la défense, notamment pour des achats vers la BITD. Le ministère procède à d'importants achats d'équipements militaires, ce qui le conduit à réaliser 81 % des dépenses d'investissement de l'Etat en 2013 (source : projet de loi de finances pour 2013).

## TROIS RÉGIONS CONCENTRENT PLUS DE LA MOITIÉ DES REVENUS DE LA DÉFENSE

Les revenus de la Défense se concentrent à 55 % dans trois régions (Figures 2 et 3) : Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. A l'inverse, les régions insulaires captent peu de revenus de la Défense comparativement aux régions de la métropole.

(2) Sans information sur l'affectation précise qu'en font les bases de défense.

**Figure 1 : Revenus issus des bases économiques en 2013**

Base économique	Revenus	
	M€	Part dans le total (%)
<b>Productive</b>	<b>20 714</b>	<b>53,3</b>
BITD	17 253	44,4
HorsBITD	3 462	8,9
<b>Publique</b>	<b>8 990</b>	<b>23,1</b>
Salaires nets	8 315	21,4
Fonctionnement	451	1,2
Indemnités*	224	0,6
<b>Résidentielle</b>	<b>9 181</b>	<b>23,6</b>
Pensions	8 665	22,3
Paievements indirects divers	257	0,7
Social	178	0,5
Tourisme	81	0,2
<b>Total</b>	<b>38 885</b>	<b>100,0</b>

*N.B. : selon le bilan social du ministère de la Défense, le montant de l'action sociale est de 120 M€. Le montant calculé ici est plus élevé car il inclut des revenus qui transitent par les cercles militaires, les clubs de défense et la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale.*

**Source :** Observatoire Économique de la Défense.

**Figure 2 : Ventilation des revenus liés à la défense par région en 2013**

Régions	Revenus	
	M€	Part dans le total (%)
Île-de-France	10 624	27,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 750	14,8
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	4 992	12,8
Bretagne	3 283	8,4
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	3 088	7,9
Auvergne-Rhône-Alpes	2 430	6,2
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	2 074	5,3
Centre-Val de Loire	1 992	5,1
Pays de la Loire	1 124	2,9
Bourgogne-Franche-Comté	1 085	2,8
Normandie	961	2,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	847	2,2
Corse	198	0,5
La Réunion	143	0,4
Guyane	142	0,4
Martinique	101	0,3
Guadeloupe	35	0,1
Mayotte	16	0,0
<b>Total</b>	<b>38 885</b>	<b>100,0</b>

*Voir Encadré méthodologique pour plus de précisions.*

**Source :** Observatoire Économique de la Défense.

## LA BITD DOMINÉE PAR L'ÎLE-DE-FRANCE

La base industrielle et technologique de défense (BITD), qui est une partie de la base productive, génère un chiffre d'affaires qui se concentre dans quelques régions (**Figure 4**). La première d'entre elles est, de loin, l'Île-de-France avec 37,5 % du chiffre d'affaires national de la BITD. Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Grand Sud-Ouest (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) sont également des grandes régions de production d'armement, de même que la Bretagne, le Centre-Val de Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes, dans une moindre mesure.

La distribution de ce chiffre d'affaires par le secteur d'activité des établissements montre les spécialisations des principales régions (**Figure 5**). L'Île-de-France est très représentée dans l'électronique et la recherche et développement, tout en étant aussi présente dans d'autres segments de la production militaire du fait de son importance dans la BITD. Elle regroupe de nombreux établissements de la BITD (22 % du nombre total) et elle est la première région pour l'implantation de sièges sociaux de la BITD (elle en regroupe 36 %). Les autres régions ont des caractéristiques plus marquées héritées de l'Histoire. Le Centre-Val de Loire se retrouve dans la fabrication de munitions avec l'implantation des arsenaux d'armement terrestre au XIX<sup>ème</sup> siècle ainsi que la présence de sites de production du missile MBDA [Clément et alii, 2005]. Il en va de même pour la région Auvergne-Rhône-Alpes qui possède une tradition dans l'armement terrestre et les munitions, notamment dans la région de Roanne. Le grand Sud-Ouest est une région où l'aéronautique et le spatial se sont renforcés sous l'impulsion des pouvoirs publics dans les années soixante [Vaisse, 2002]. La Bretagne a hérité des arsenaux navals de l'Ancien Régime. C'est aussi le cas de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette région profitant en plus d'une présence dans l'aéronautique par l'intermédiaire d'Airbus notamment.

## ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

### Construction des bases économiques

#### Données :

- Les données internationales sont relatives aux commandes hors taxes (HT) passées aux unités légales implantées sur le territoire national par l'OCCAR (source : OCCAR), l'OTAN (source : ministère de la défense) et le reste du monde (source : Direction générale des douanes et droits indirects).
- Les données nationales (en HT lorsqu'il s'agit de chiffre d'affaires) viennent en premier lieu du logiciel Chorus, outil de gestion budgétaire de l'Etat qui enregistre tous les paiements vers les tiers (entreprises marchandes, associations, services ministériels, communes...) ainsi que le motif du paiement (subvention, achat de matériel, etc).
- En complément, d'autres données sont mobilisées, en provenance de l'IGESA (pour l'estimation du chiffre d'affaires lié aux séjours touristiques familles et enfants), de l'ONAC-VG (pour le tourisme de mémoire), du Service Industriel de l'Aéronautique, de différents services du ministère de la défense (pour les rémunérations, le tourisme de mémoire, le détail des achats via les centrales d'achat), du service des pensions de l'Etat (pour les pensions).

#### Clés de ventilation régionale :

- La première méthode utilise la rémunération brute des salariés pour répartir le chiffre d'affaires des unités légales (repérées par leur numéro Siren). L'imputation de ce chiffre au niveau de leurs établissements est faite au prorata de la part de chaque établissement dans la rémunération totale des salariés de l'unité légale, conformément à la méthode ascendante de substitution [Eurostat, 2013]. Cette méthode permet d'éviter le biais du siège social [Lê, 2013 ; Clément, 2015]. Ce biais est caractérisé par le fait qu'une dépense saisie dans Chorus est très souvent affectée à l'établissement qui est le siège social de l'entreprise et non pas à l'établissement qui a réellement produit le bien/service (Carrelet, 2016).
- La seconde méthode utilise d'autres clés de ventilation, comme le code postal, les effectifs physiques (au lieu de résidence ou au lieu de travail) ou le numéro de département des fournisseurs du ministère de la défense.
- Les bases de données CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) et ESANE (élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) de l'INSEE ont été utilisées.

**Figure 5 : Principaux secteurs d'activité contributeurs à la BITD dans les régions en 2013**

Régions	Secteurs d'activité	Part(%) dans le chiffre d'affaires régional de la BITD
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Construction aéronautique et spatiale	53,6
	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	14,0
	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux	8,7
Auvergne-Rhône-Alpes	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux	28,0
	Fabrication d'armes et de munitions	25,1
	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	10,2
Bretagne	Réparation et maintenance navale	35,1
	Construction de navires et de structures flottantes	29,8
	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	16,7
Centre-Val de Loire	Construction aéronautique et spatiale	41,0
	Fabrication d'armes et de munitions	35,6
	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	18,1
Île-de-France	Construction aéronautique et spatiale	35,1
	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation	14,8
	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	12,6
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Construction aéronautique et spatiale	49,4
	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	23,3
	Forge, estampage, matricage ; métallurgie des poudres	3,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Construction aéronautique et spatiale	48,7
	Construction de navires et de structures flottantes	22,2
	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	19,2

Source : Observatoire Économique de la Défense.

## Bibliographie

- Clément D., Galieue X., Tisseur P. (2005), *Les relations industrielles dans les armements terrestres : une étude de cas sur la région Centre*, EcoDef n° 37, Ministère de la Défense.
- Clément E. (2015), *Élaboration des valeurs ajoutées régionales par branche et des PIB régionaux*, Atelier de Comptabilité Nationale, Insee, Paris, 29/06/2015.
- Davezies L. (2008), *La République des territoires*, Seuil.
- Davezies L., Talandier M. (2014), *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels*, Collection travaux 19, CGAT, La Documentation Française, Paris.
- Droff J., Malizard J. (2014), *Rationalisation versus histoire dans l'organisation géographique de la Défense en France*, Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2014(1), pp. 63-85.
- Fontanel J. (1994), *La conversion économique du secteur militaire*, Economica, Paris.
- Frigant V., Jullien B. (2011), *L'inéluctable incomplétude des politiques industrielles régionales et européennes : les leçons de la reconversion des industries de la Défense dans les années 1990*, Économie et Institutions 2008/2009 (12/13), pp. 139-167.
- Ginot P. (2011a), *Restructurations d'espaces militaires et développement des territoires*, Revue Géographique de l'Est 51(1-2).
- Ginot P. (2011b), *Les restructurations militaires en Lorraine : enjeux d'aménagement à différentes échelles*, Revue Géographique de l'Est 51(1-2).
- Hartley K. (2007), *The Arms Industry, Procurement and Industrial Policies*, Handbook of Defense Economics 2, pp. 1139-1176, Elsevier BV.
- Hooper N., Cox N. (1996), *The European union Konver programme*, Defence and Peace Economics 7(1), pp. 75-94.
- Lè J. (2013), *La régionalisation des dépenses de formation des entreprises au titre du plan de formation*, Document d'études de la DARES n° 176 (juillet), DARES, ministère du Travail.
- Le Nouail M.-N., Sauvin T. (1996), *Is territory a factor in the conversion of military activities ? The case of Brest*, Defence and Peace Economics, 7(1), pp. 61-73.
- Moura S., Oudot J.-M. (2016), *Performances of the Defense Industrial Base in France : The Role of Small and Medium Enterprises*, Defence and Peace Economics, à paraître.
- Serfati C. (2014), *L'industrie française de défense*, La documentation française, Paris.
- Vaïsse M. (2002), *Armement et V<sup>ème</sup> République*. Collectif, CNRS Editions.
- Système Européen des Comptes – SEC 2010, Eurostat, thème économie et finances, collection manuels et instructions, Union Européenne, 2013.

